oeth
ASSOCIATION
OBJECTIF EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

SANTÉ ET TRAVAIL

Comment ça va pour moi ?

Faire bouger les idées et ouvrir le dialogue sur la santé au travail

GUIDE D'ANIMATION

DÉBAT MOUVANT



L'association OETH et **l'Agefiph** sont partenaires dans le cadre d'une convention conclue pour la période 2026-2028, afin de renforcer les solutions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur sanitaire, social et médico-social associatif.

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

DÉBAT MOUVANT

Introduction

Pourquoi ce dispositif ?

La santé au travail nous concerne tous. Pourtant, il n'est pas toujours facile d'aborder les difficultés de santé, de parler du handicap ou de savoir vers qui se tourner.

Pour ouvrir le dialogue au sein des équipes, l'association OETH vous propose **un débat mouvant** qui invite chacun à partager son point de vue, questionner certaines idées reçues et découvrir des solutions concrètes.

Ce guide vous donne toutes les clés pour organiser et animer facilement ce temps d'échange dans votre établissement. Vous y trouverez une check-list pour vous accompagner pas à pas, huit fiches animateur pour faciliter les discussions et un kit de communication pour mobiliser vos équipes.

Le principe du débat mouvant

À partir d'affirmations sur la santé et le handicap au travail, les participants se positionnent dans l'espace selon leur opinion : **"plutôt d'accord", "plutôt pas d'accord" ou "rivière du doute"**, pour ceux qui hésitent.

Chacun est invité à expliquer son choix, à écouter les autres et peut changer de position au fil des échanges. L'animateur facilite la discussion et apporte des éléments d'information pour éclairer le sujet.

L'objectif n'est pas de convaincre, mais de questionner les idées reçues, confronter les points de vue et faire réfléchir collectivement.

Sommaire

Votre guide d'animation

Introduction 2
Le principe du débat mouvant 2

1 **Préparer un débat mouvant** 4
Les informations pratiques 4
Votre préparation, étape par étape 5

2 **Animer un débat mouvant** 6
LE JOUR J
Installer la salle 6
Accueillir les participants 7
Animer les échanges 8
Conclure l'atelier 9
Après l'atelier : faire le bilan 9

3 **Les fiches animateur** 10

4 **Le kit de communication** 18
Modèle d'e-mail 18
Modèles d'affichettes pour annoncer l'événement 19
Outils et supports pour le jour J 20

Préparer un débat mouvant

Les informations pratiques

→ **Pour qui ?**
Tous les professionnels de votre établissement, quels que soient leur métier ou leur fonction.

→ **Combien de participants ?**
Idéalement 10 à 30 personnes par session.

→ **Quelle durée ?**
30 à 45 minutes.

→ **Qui peut animer ?**
Un référent handicap, un professionnel RH, un manager ou toute personne volontaire au sein de l'établissement.

Le déroulé d'une session

1. **Rappel de l'objectif Cadre & consignes** — 5 MIN
2. **Débat mouvant 5 affirmations** — 20 À 30 MIN
3. **1 mot de clôture et distribution des goodies** — 5 MIN

Préparer un débat mouvant

Votre préparation, étape par étape

1. JE FIXE UNE DATE ET JE RÉSERVE UNE SALLE

- [ ] Je choisis une date et un horaire adaptés à la disponibilité des équipes
- [ ] Je réserve une salle suffisamment grande pour permettre aux participants de se déplacer
- [ ] Je prévois 30 minutes pour installer le matériel avant le début de l'animation le jour J
- [ ] Je prévois quelques chaises pour les personnes qui souhaitent ou doivent rester assises

2. J'INFORME LES ÉQUIPES

- [ ] Je personnalise et j'envoie le modèle de mail d'invitation aux équipes
- [ ] J'affiche l'événement dans mon établissement à l'aide du modèle d'affichette fourni dans le kit de communication
- [ ] Je rappelle la date, l'heure et le lieu quelques jours avant l'atelier

3. JE PRÉPARE MON ANIMATION

- [ ] Je sélectionne 5 affirmations parmi les 8 proposées, pour respecter le format de 30 à 45 minutes.
- [ ] Je prends connaissance des fiches animateur correspondantes
- [ ] Je prépare les dépliants ***"Santé et travail – Comment ça va pour moi ?"*** et les goodies à remettre aux participants

4. JE VÉRIFIE MON MATÉRIEL

- [ ] J'imprime les trois affiches : **Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / Rivière du doute**
- [ ] J'imprime les fiches animateur sélectionnées
- [ ] Je prépare et teste le support de projection, si je dispose d'un écran
- [ ] Je vérifie que j'ai tous les supports à distribuer

Pas d'écran ? Vous pouvez simplement lire les affirmations à voix haute

Animer un débat mouvant

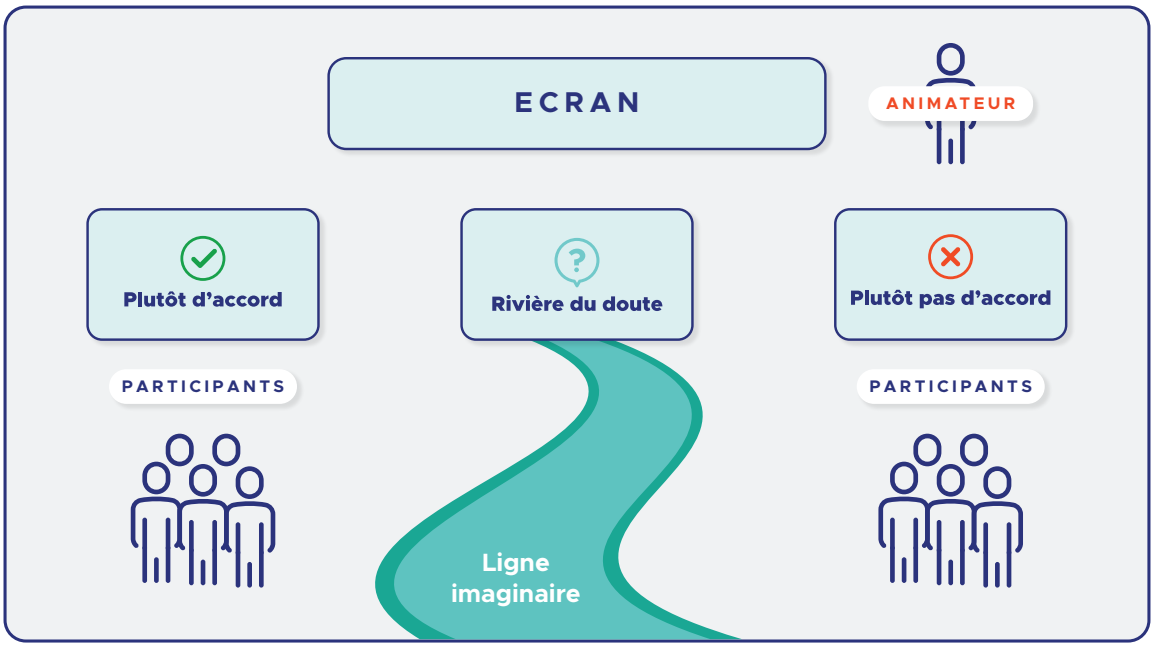
Le jour J

AVANT LE DÉBUT DE L'ANIMATION

J'installe la salle

- Je place l'affiche **"Plutôt d'accord"** d'un côté de la salle
- J'installe l'affiche **"Plutôt pas d'accord"** à l'opposé
- Je matérialise la **"Rivière du doute"** au milieu
- Je prévois quelques chaises pour les personnes qui en ont besoin, afin que chacun puisse participer dans de bonnes conditions
- Je garde mes fiches animateur à portée de main
- Je dispose les dépliants Santé et travail et les goodies

PROPOSITION D'IMPLANTATION



Animer un débat mouvant

Le jour J

5 MIN

1 J'ACCUEILLE LES PARTICIPANTS

Je distribue les dépliants Santé et travail aux participants

Je présente l'objectif du débat

"Aujourd'hui, nous allons échanger autour de plusieurs affirmations sur la santé et le handicap au travail. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances, mais d'un moment pour partager nos points de vue et découvrir des solutions."

J'explique comment participer

"Pour chaque affirmation, vous choisirez de vous positionner dans l'un des trois espaces : plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou rivière du doute.

Quelques volontaires pourront expliquer leur choix. Vous pourrez changer de place à tout moment si un argument vous fait évoluer."

→ **La rivière du doute permet aux participants d'exprimer une hésitation ou un avis nuancé**

Je rappelle les règles du débat

- S'écouter sans s'interrompre
- Respecter les opinions de chacun
- Parler en son nom
- Respecter la confidentialité des échanges et ne pas demander à quelqu'un de parler de sa santé

Animer un débat mouvant

Le jour J

20 À 30 MIN

2 J'ANIME LES ÉCHANGES

Pour chaque affirmation, je suis les cinq mêmes étapes

1. **J'ANNONCE :** je lis ou projette l'affirmation
2. **JE FAIS BOUGER :** j'invite chacun à rejoindre l'un des trois espaces selon son opinion
3. **JE DONNE LA PAROLE :** je demande à deux ou trois volontaires d'expliquer leur choix
4. **JE RELANCE :** j'invite les autres participants à réagir et à changer de position s'ils le souhaitent
5. **JE CONCLUS :** je partage le message essentiel de la fiche animateur et, si nécessaire, une ressource utile

Quelques questions pour relancer

- *"Quelqu'un a-t-il un autre point de vue ?"*
- *"Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?"*
- *"Est-ce que cet argument vous fait changer d'avis ?"*

Quelques conseils pour faciliter les échanges

- **Personne ne prend la parole ?** Laissez quelques secondes de réflexion, puis demandez ce qui a motivé le choix d'une position
- **Une personne monopolise la parole ?** Remerciez-la et invitez d'autres participants à s'exprimer
- **Les avis divergent fortement ?** C'est tout l'intérêt du débat ! Rappelez les règles de respect et laissez chacun expliquer son point de vue
- **Une personne évoque une difficulté de santé personnelle ?** Accueillez sa parole sans lui demander de détails. Proposez, si nécessaire, de poursuivre l'échange individuellement après l'atelier
- **Vous manquez de temps ?** Privilégiez la qualité des échanges plutôt que le nombre d'affirmations

Animer un débat mouvant

Le jour J

5 MIN

3 JE CONCLUS L'ATELIER

- Je demande aux participants ce qu'ils retiennent des échanges ou si une idée a évolué
- Je remercie le groupe pour sa participation
- Je rappelle qu'il existe des interlocuteurs et des solutions pour accompagner les situations de santé au travail

→ **Le dépliant permet à chacun de poursuivre sa réflexion à son rythme et de retrouver les informations et ressources évoquées pendant l'atelier**

APRÈS L'ATELIER

Je fais le bilan

- Je note ce qui a bien fonctionné et les difficultés rencontrées dans l'organisation (durée, salle, matériel, mobilisation des participants…)
- Je fais le point sur l'animation : les affirmations ont-elles suscité des échanges ? Les participants ont-ils facilement pris la parole ?
- J'identifie ce que je pourrais améliorer pour une prochaine session
- Je note les questions restées sans réponse pour pouvoir apporter des informations complémentaires si nécessaire
- Je partage mon retour d'expérience avec les personnes impliquées dans l'organisation

FICHE ANIMATEUR

Affirmation

Une personne diabétique qui n'a aucune difficulté dans son travail n'est pas en situation de handicap au travail

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

1. Faire bouger les représentations des maladies chroniques

- Une maladie chronique ne crée pas automatiquement une situation de handicap au travail.
- C'est son impact sur l'activité et l'environnement de travail qui peut créer cette situation
- Le handicap au travail apparaît lorsqu'un problème de santé entraîne des répercussions sur l'activité professionnelle.

2. Donner un exemple concret ex : l'infirmiere

Par exemple, une infirmière allergique au latex peut bénéficier d'une RQTH, car cette allergie peut l'empêcher d'exercer certaines tâches de son métier ou nécessiter un aménagement de poste. En revanche, cette même personne, occupant un emploi qui ne l'expose pas au latex, ne serait pas nécessairement reconnue en situation de handicap au travail et ne bénéficierait donc pas forcément d'une RQTH.



Repère carte intro

Le handicap au travail apparaît lorsqu'un problème de santé entraîne des répercussions sur l'activité professionnelle.

Par exemple, une infirmière allergique au latex peut bénéficier d'une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), car cette allergie peut l'empêcher d'exercer certaines tâches de son métier ou nécessiter un aménagement de poste. En revanche, cette même personne, occupant un emploi qui ne l'expose pas au latex, ne serait pas nécessairement reconnue en situation de handicap au travail et ne bénéficierait donc pas forcément d'une RQTH.
Ou un éducateur spécialisé atteint de diabète peut obtenir une RQTH sans avoir besoin d'un aménagement de poste au quotidien. En revanche, si son état de santé évolue ou si son activité professionnelle change, cette reconnaissance lui permettra d'accéder plus rapidement aux dispositifs d'accompagnement adaptés.

Affirmation

Tant que je n'ai pas besoin d'aménagement de poste, une RQTH ne me sert à rien

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

Evoquer les bénéfices de la rqth

La RQTH ne permet pas uniquement l'obtention d'un aménagement de poste (matériel informatique adapté, aides techniques, horaires aménagés, etc.), elle permet également :

- De bénéficier d'aides pour l'insertion et le maintien dans l'emploi
- De faciliter l'accès à la formation
- D'être accompagné dans un projet de reconversion professionnelle.
- De bénéficier, selon les conventions collectives ou les accords applicables dans l'établissement, de droits spécifiques



Repère carte n°6

6 Et si la RQTH pouvait m'être utile, maintenant ou demain ?

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une décision administrative qui permet d'accéder à des mesures et des accompagnements destinés à sécuriser son parcours professionnel. Elle s'adresse aux personnes dont l'état de santé entraîne des répercussions durables sur leur activité professionnelle.

Elle permet notamment de :

- Bénéficier d'aides pour l'insertion et le maintien dans l'emploi (accompagnement individuel, tutorat, aides techniques, prestations spécialisées...).
- Disposer d'adaptations et d'aménagements de poste (matériel informatique adapté, aides techniques, horaires aménagés, etc.).
- Faciliter l'accès à la formation, notamment grâce à une majoration annuelle du Compte personnel de formation (CPF) de **300 €**, soit **800 € par an** au lieu de **500 €**, dans la limite du plafond réglementaire.
- Être accompagné dans un projet de reconversion professionnelle.
- Bénéficier, selon les conventions collectives ou les accords applicables dans l'établissement, de droits spécifiques (congés supplémentaires, autorisations d'absence, dispositifs d'accompagnement, etc.).

La RQTH est attribuée pour une durée de **1 à 5 ans** et peut être renouvelée à la demande de la personne concernée. Elle peut également être accordée **sans limitation de durée** lorsque le handicap est reconnu comme irréversible.

À noter : La RQTH est le titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi le plus répandu. Mais il en existe six autres, qui permettent également d'accéder à des droits et à des dispositifs favorisant l'emploi et le maintien dans l'emploi.
Si vous bénéficiez déjà d'un autre titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (par exemple une pension d'invalidité, une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, ou la carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »), il n'est pas toujours nécessaire de demander une RQTH. En revanche, celle-ci peut ouvrir l'accès à certains dispositifs d'accompagnement spécifiques.

FICHE ANIMATEUR

Affirmation

Quand on prend soin des autres toute la journée, on a moins tendance à prêter attention à sa propre santé

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

1. Reconnaitre la prise de recul necessaire pour soi

Parce que les métiers du médico social demandent de l'énergie, une attention de chaque instant et de la concentration à toute épreuve, c'est important de prendre du temps pour y voir plus clair et faire le point sur votre situation de santé

2. Aborder les solutions > l'autoévaluation

- Vous vivez avec une fatigue persistante, un traitement médical, une maladie, des douleurs, ou toute autre difficulté de santé ?
- L'autoévaluation proposée par OETH, vous permet, en moins de 5 minutes et à travers 15 questions, de faire le point sur l'impact de votre état de santé sur votre activité professionnelle.
- Lorsque l'état de santé entraîne des répercussions durables sur le travail, la RQTH peut permettre de bénéficier d'aménagements, d'un accompagnement et de solutions favorisant le maintien dans l'emploi.
- Cette auto-évaluation vous aide à savoir si ce dispositif pourrait être adapté à votre situation.



Repère carte n°1

1 Je prends 3 min pour y voir plus clair

Vous vivez avec une fatigue persistante, un traitement médical, une maladie, des douleurs, ou toute autre difficulté de santé ? En moins de 5 minutes et à travers 15 questions, cette auto-évaluation vous aide à faire le point sur l'impact de votre état de santé sur votre activité professionnelle.
Lorsque l'état de santé entraîne des répercussions durables sur le travail, la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) peut permettre de bénéficier d'aménagements, d'un accompagnement et de solutions favorisant le maintien dans l'emploi. Cette auto-évaluation vous aide à déterminer si ce dispositif pourrait être adapté à votre situation.
Cette auto-évaluation est anonyme et confidentielle. Aucune donnée n'est enregistrée ni communiquée à votre employeur. Elle est proposée à titre informatif et ne constitue ni un diagnostic médical ni une décision d'attribution de la RQTH.

→ Scannez le QR depuis la carte au recto

Affirmation

Face au problème de santé d'un collègue, c'est difficile d'être à l'aise sur le sujet

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

Présenter héo santé & ses bénéfices

Face au problème de santé d'un collègue ou d'un collaborateur, on ne sait pas toujours comment réagir. On peut avoir peur d'être maladroit, de poser des questions indiscrètes ou de ne pas trouver les bons mots. Pourtant, il n'est pas nécessaire de tout connaître de sa situation pour lui apporter son soutien. L'écoute et le respect de sa vie privée sont essentiels.

Et si vous avez besoin de conseils pour mieux accompagner un collègue ou un collaborateur, vous pouvez vous tourner vers héo santé. Ce service gratuit et confidentiel vous permet d'échanger avec des patients partenaires qui ont eux-mêmes vécu la maladie ou le handicap. Ils sont formés pour vous écouter, partager leur expérience et vous aider à trouver la bonne posture.

Vous accédez à des ressources et des conseils adaptés à vos besoins :

- des fiches pratiques et des conseils :
- des témoignages de professionnels ;
- des webinaires thématiques ;
- des informations sur les dispositifs et les solutions mobilisables.



Repère carte n°4

4 héo santé

Un espace pour concilier santé et vie professionnelle
Que vous soyez confronté à un problème de santé ou que vous souhaitiez accompagner un collègue ou un collaborateur, héo santé est là pour vous. Gratuit, confidentiel et accessible à tous les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social associatif, héo santé vous permet d'échanger avec des patients partenaires. Eux-mêmes confrontés à un défi de santé, ils sont formés pour écouter, partager leur expérience et vous orienter, que vous soyez salarié, manager, référent handicap, professionnel RH, représentant du personnel ou collègue.

En complément, selon votre profil, vous accédez à des ressources et des conseils adaptés à vos besoins :
- des fiches pratiques et des conseils :
- des témoignages de professionnels ;
- des webinaires thématiques ;
- des informations sur les dispositifs et les solutions mobilisables.

→ heosante.org

Affirmation

Quand, malgré quelques signes de fatigue persistante, un collègue continue de faire son travail normalement, il n'y a pas lieu de s'inquiéter

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

1. Reconnaitre les situations

- Toutes les situations méritent d'être prises en compte et le plus tôt possible.
- Le mieux étant d'en parler avec la personne avec qui on se sent le plus à l'aise : le médecin du travail, un référent handicap, un représentant du personnel ou son manager, un patient partenaire sur héosanté.org.

2. Faire un zoom sur héo santé

- Les patients partenaires d'héo santé, eux même confrontés à une situation de santé, sont formés pour écouter et orienter aussi bien les personnes concernées par un défi de santé que les managers, collègues, représentants du personnel qui souhaitent s'informer sur ce que peux vivre la personne et la soutenir si besoin.
- Le service est gratuit et confidentiel.



Repère carte n°4

4 héo santé

Un espace pour concilier santé et vie professionnelle
Que vous soyez confronté à un problème de santé ou que vous souhaitiez accompagner un collègue ou un collaborateur, héo santé est là pour vous. Gratuit, confidentiel et accessible à tous les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social associatif, héo santé vous permet d'échanger avec des patients partenaires. Eux-mêmes confrontés à un défi de santé, ils sont formés pour écouter, partager leur expérience et vous orienter, que vous soyez salarié, manager, référent handicap, professionnel RH, représentant du personnel ou collègue.

En complément, selon votre profil, vous accédez à des ressources et des conseils adaptés à vos besoins :

- des fiches pratiques et des conseils :
- des témoignages de professionnels ;
- des webinaires thématiques ;
- des informations sur les dispositifs et les solutions mobilisables.

→ heosante.org

Affirmation

FICHE ANIMATEUR

Quand on rencontre des difficultés de santé au travail, on ne sait pas toujours vers qui se tourner

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

Axer le discours sur les interlocuteurs qui accompagnent dans toutes les situations

Différents interlocuteurs peuvent vous écouter, vous informer, vous accompagner en fonction de vos besoins…

- Que vous vous posiez des questions sur votre santé au travail
- Que vous envisagiez une demande de RQTH
- Que vous soyez dans une démarche de demande de RQTH
- Ou que vous ayez obtenu votre RQTH et souhaitiez bénéficier d'un aménagement de poste (organisationnel, technique ou humain)

Des interlocuteurs sont à vos côtés pour vous accompagner,
Retrouvez les détails dans le dépliant Santé et travail OETH.



Repère carte n°3

3 Je fais le point avec les bons interlocuteurs

Différents interlocuteurs peuvent vous écouter, vous informer ou vous accompagner à chaque étape. Vous pouvez solliciter plusieurs acteurs en fonction de vos besoins.

Vous vous posez des questions
- Le service de prévention et de santé au travail (médecin du travail, infirmier, chargé de maintien dans l'emploi…) peut évaluer le lien entre votre santé et votre travail.
- Votre référent handicap, les représentants du personnel ou les ressources humaines connaissent les droits et les dispositifs accordés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, notamment ceux proposés par votre entreprise (accord interne, convention, aménagements…).
- Les patients partenaires d'héo santé échangent en toute confidentialité avec vous. Ils ont eux-mêmes vécu la maladie ou une situation de handicap.
- Les associations thématiques peuvent vous conseiller, vous soutenir, vous orienter et partager leur expérience.

Vous envisagez d'effectuer une demande de RQTH
- Votre médecin traitant ou votre spécialiste est directement impliqué dans la constitution du dossier de demande de RQTH.
- Votre référent handicap ou les représentants du personnel peuvent vous conseiller sur la démarche.
- L'assistant social de votre commune ou de la Carsat peut vous accompagner, si besoin, dans la constitution du dossier et vous aider à aller plus loin dans vos démarches.

Vous réalisez la demande de RQTH
- Votre médecin traitant ou votre spécialiste complète la partie médicale de votre dossier.
- La MDPH reçoit et instruit votre dossier complet.

Vous obtenez la RQTH et souhaitez bénéficier d'un aménagement de poste — organisationnel, technique ou humain.
- Votre manager ou votre direction pour évoquer vos besoins.
- Votre référent handicap, les représentants du personnel ou les ressources humaines pour envisager des pistes de solution et vous orienter vers les bons acteurs.
- Le service de prévention et de santé au travail pour évaluer les difficultés rencontrées sur votre poste et les aménagements envisageables.
- Cap emploi pour obtenir un avis sur l'aménagement de votre poste, notamment à travers une étude ergonomique, et connaître les services et dispositifs de droit commun favorisant le maintien dans l'emploi.
- L'Agefiph pour mobiliser le financement d'un aménagement de poste.
- L'association OETH pour mobiliser des dispositifs sectoriels comme héo santé, Objectif Parcours Pro ou OASISS.

FICHE ANIMATEUR

Affirmation

Toutes les restrictions médicales mènent à une inaptitude

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

1. Souligner que restrictions pas egale a inaptitude
Les restrictions posées par le médecin du travail ne signifient pas que la personne n'est plus capable de travailler. Elles indiquent simplement que certaines tâches ou conditions doivent être adaptées pour protéger sa santé.

L'inaptitude n'est envisagée qu'en dernier recours, lorsque aucune autre solution n'est possible.

2. Zoom sur objectif parcours pro
Des dispositifs comme Objectif Parcours Pro aident les salariés fragilisés par des problèmes de santé à sécuriser leur emploi.

L'accompagnement, modulable et personnalisé, associe le salarié, l'employeur et une équipe pluridisciplinaire pour trouver des solutions adaptées :

- maintien dans le poste,
- évolution
- reconversion professionnelle



Repère carte n°10

10 J'envisage la suite de mon parcours pro

Un accompagnement personnalisé pour aider les salariés dont le maintien dans l'emploi est fragilisé à construire un projet professionnel compatible avec leur état de santé.

Mis en œuvre par des prestataires habilités par l'association OETH, l'accompagnement associe le salarié, l'employeur et les acteurs concernés afin d'identifier les solutions les plus adaptées.

Public concerné
Salariés du secteur sanitaire, social et médico-social associatif :
Bénéficiaires ou non de l'obligation d'emploi (ou en voie de reconnaissance) avec des restrictions d'aptitude ou déclarés inaptes par la médecine du travail ou relevant d'un des métiers listés par la politique handicap de branche (liste disponible sur le site oeth.org page objectif parcours pro)

En poste ou en arrêt de travail.

Le parcours
L'accompagnement est modulable et s'adapte aux besoins de chaque situation :
- Rencontre et formalisation (obligatoire)
- Diagnostic (si nécessaire)
- Confrontation du projet professionnel
- Accompagnement du projet : formation, reconversion, recherche d'emploi, démarches administratives ou soutien psychologique.

Qui peut mobiliser le dispositif ?
- Les employeurs de la branche
- Les services de prévention et de santé au travail
- Cap emploi.
- Les salariés via les interlocuteurs cités.

→ oeth.org/objectif-parcours-pro

Affirmation

Une RQTH doit toujours être annoncée à son employeur en premier

Pistes pour ouvrir le dialogue sur cette affirmation

Axer sur le discours sur la liberté de choisir

- Parlez de votre RQTH ou pas, c'est à vous de décider
- Vous n'avez aucune obligation de la communiquer à votre employeur
- Si votre état de santé nécessite un accompagnement ou un aménagement le fait d'en parler permettra la mise en place de solutions adaptées pour faciliter votre quotidien professionnel.
- Choisir d'en parler c'est aussi ouvrir le dialogue et faire évoluer les représentations sur le handicap, ce qui peut bénéficier à tous.

La déclaration de votre handicap peut également aider votre entreprise à consacrer davantage de moyens à des actions concrètes en faveur de l'emploi ou du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap



Repère carte n°7

7 J'ai ma RQTH, j'en parle ou pas ?

C'est vous qui décidez. La RQTH est une information personnelle : vous n'avez aucune obligation de la communiquer à votre employeur. En revanche, si votre état de santé a un impact sur votre travail ou si vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement, en parler permettra de mettre en place des solutions adaptées pour faciliter votre quotidien professionnel.
Choisir d'en parler peut également contribuer à faire évoluer les représentations du handicap au travail, favoriser l'expression des situations rencontrées par d'autres salariés et encourager l'employeur à développer une démarche Santé & Handicap au bénéfice de tous.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les actions de votre entreprise en faveur du handicap si cela peut vous aider à en parler ou à bénéficier des avantages d'accord ou de convention supplémentaire. Si rien n'est mentionné a priori, cela ne signifie pas que rien n'est fait ou que vous ne pouvez pas aborder le sujet : l'information n'est peut-être tout simplement pas communiquée.
Votre employeur est soumis à une obligation d'emploi de 6 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Lorsque ce taux n'est pas atteint, il verse une contribution financière. La déclaration de votre RQTH contribue à son taux d'emploi et peut l'aider à consacrer davantage de moyens à des actions concrètes en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le kit de communication

Retrouvez ici les supports pour inviter vos équipes et aménager votre espace de débat

MODÈLE D'E-MAIL D'INVITATION AUX ÉQUIPES

Objet : Santé et travail : prenons un temps pour en parler !

Bonjour à toutes et à tous,
Et si nous prenions un moment pour nous questionner et mieux nous informer sur la santé au travail ?

Comment reconnaître les premiers signes d'une difficulté de santé ? Quand demander de l'aide ? Vers qui se tourner ? Quels liens entre santé et handicap au travail ?

*Nous vous invitons à participer à un **débat mouvant**, un temps d'échange collectif pour réfléchir ensemble à ces questions, partager nos points de vue et découvrir des informations et des ressources utiles.*

***Le principe est simple :** à partir de plusieurs affirmations, chacun est invité à se positionner selon son opinion et à échanger avec les autres. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire.*

Rendez-vous :
- ***Date :** [à compléter]*
- ***Horaire :** [à compléter]*
- ***Lieu :** [à compléter]*
- ***Durée :** 30 à 45 minutes*

Nous vous attendons nombreux pour ce temps d'échange !

À bientôt,

[L'équipe organisatrice]

Le kit de communication

Retrouvez ici les supports pour inviter vos équipes et aménager votre espace de débat

MODÈLE D'AFFICHETTES POUR ANNONCER L'ÉVÉNEMENT



Le kit de communication

Retrouvez ici les supports pour inviter vos équipes et aménager votre espace de débat

OUTILS ET SUPPORTS POUR LE JOUR J

